



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro



**ADMISSION EN LIGNE ET INSCRIPTION DE CITOYENS DE ROUMANIE
(RO), DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE (UE), L'ESPACE
ÉCONOMIQUE EUROPÉEN (EEE) ET LA CONFÉDÉRATION SUISSE (CH)
POUR L'ÉTUDE DE PROGRAMMES EN LANGUE ANGLAISE / FRANÇAISE
ANNÉE ACADÉMIQUE 2020 – 2021**

	Date	Signature
Élaboré : Prof. univ. dr. Claudia Borza, Directeur Département International	21 mai 2020	
Approuvé par le conseiller juridique		
Approuvé par le Comité sénatorial permanent pour la révision du Règlement et de la Charte universitaire		
Date d'entrée en vigueur :	27 mai 2020	
Date de révocation :		



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

PRÉAMBULE

Selon l'Ordre n° 4205 / 06.05.2020 concernant la modification de certaines dispositions de l'annexe à l'Ordre du ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique n° 6.102 / 2016 pour l'approbation de la méthodologie cadre pour l'admission au premier cycle, master et doctorat, Sur la base de l'autonomie académique et en assumant la responsabilité publique, l'université de médecine et de pharmacie «Victor Babeș» de Timișoara utilise le système d'admission *en ligne* pour les citoyens roumains, les citoyens de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et de la Confédération suisse pour des programmes d'études en anglais ou en français.

I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- I. 1.** Les conditions d'admission actuelles sont applicables aux candidats de Roumanie, l'Union européenne, de l'Espace économique européen et de la Confédération suisse qui souhaitent s'inscrire aux programmes d'études en anglais / français, en tant qu'étudiants autofinancés.
- I. 2.** Les conditions d'admission actuelles représentent le seul document officiel réglementant le processus d'admission des candidats RO, UE, EEE et CH qui souhaitent postuler pour des études de premier cycle aux programmes d'études anglais / français, en tant qu'étudiants autofinancés et payants, dans les Victor Babes Université de médecine et de pharmacie, Timisoara. Le document peut être modifié par toute disposition légale ultérieure.
- I. 3.** Toute référence qui peut apparaître dans certaines publications ou qui peut être communiquée par des voies non officielles ne peut pas remplacer les règlements officiels et, par conséquent, n'impliquent en aucune façon l'université.
- I. 4.** Le Conseil d'Administration a le droit de rendre compatibles les exigences présentes avec les documents légaux impératifs délivrés jusqu'à la date de l'examen d'entrée concurrentiel en ligne.
- I. 5.** Les candidats ont l'obligation d'être à jour avec tous les changements possibles et d'agir en conséquence.
- I. 6.** Toute communication entre l'université et les candidats inscrits à l'examen d'entrée concurrentiel se fait par écrit, sous forme électronique ou papier.



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020
Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020
Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020
Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România
Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626
E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

II. QUI PEUT POSTULER

II. 1. Les candidats suivants sont admissibles à l'examen d'entrée concurrentiel en ligne pour une place aux programmes d'études en anglais / français:

a. Citoyens de l'Union européenne (UE) / Espace Economique Européen (EEE) / Confédération Suisse (CH) titulaires d'un diplôme d'études secondaires / équivalent valable, indépendamment de l'année où ils ont obtenu leur diplôme d'études secondaires (voir art. 9 de l'Ordre du Ministère de l'éducation nationale et de la recherche 6102 / 15.12.2016 avec les modifications ultérieures).

b. Des citoyens roumains ayant un diplôme de baccalauréat roumain peuvent postuler à une place autofinancée, à condition qu'ils soumettent une déclaration notariale précisant les points suivants:

- Qu'ils acceptent d'être inscrits aux études avec les frais de scolarité en devises;
- Qu'ils sont conscients et qu'ils acceptent que leur situation financière demeure inchangée pendant la période de la scolarité entière et elle peut changer seulement comme le résultat de passer un nouvel concours d'admission pour les places budgétisés ou pour les places avec les frais de scolarité en lei, dans les mêmes conditions que les citoyens roumains. S'ils passent le concours avec succès, ils devront commencer leurs études dans la première année et seulement aux programmes d'études en langue roumaine;

c. Les citoyens roumains ayant un diplôme de baccalauréat étranger peuvent postuler à une place autofinancée, aux sections anglais / français, à condition que leur diplôme a été validé par le Centre National pour la Reconnaissance et Validation des Diplômes (<https://www.cnred.edu.ro/fr/equivalence-du-diplome-de-baccalaureat-obtenu-a-letranger>) - voir le Chapitre VII) – RECONNAISSANCE ET VALIDATION DES DIPLOMES), à condition de fournir une déclaration notariale précisant les points suivants:

- Qu'ils acceptent d'être inscrits aux études avec les frais de scolarité en devises;
- Qu'ils sont conscients et qu'ils acceptent que leur situation financière demeure inchangée pendant la période de la scolarité entière et elle peut changer seulement comme le résultat de passer un nouvel concours d'admission pour les places budgétisés ou les places avec les frais de scolarité en lei, dans les mêmes conditions que les citoyens roumains. S'ils passent le concours avec succès, ils devront commencer leurs études dans la première année et seulement dans le programme d'études en langue roumaine.

III. PROGRAMMES D'ÉTUDES, NOMBRE DE PLACES, FRAIS DE SCOLARITÉ

III. 1. Les candidats mentionnés ci-dessus peuvent postuler pour le programme d'études enseigné en anglais / français, en fonction du nombre de places disponibles.



III. 2. Les places disponibles / facultés / programmes d'études, établies lors de la réunion du Conseil d'administration du 15 janvier 2020, ainsi que les frais de scolarité provisoires pour la prochaine année académique, se trouvent dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont provisoires car ils peuvent subir des modifications en fonction des dispositions ultérieures du Ministère de l'éducation.

No.	FACULTÉ	PROGRAMME D'ÉTUDES / LANGUE	DUREE DES ETUDES	NOMBRE DES PLACES	FRAIS DE SCOLARITÉ/ ANNÉE (EURO)
1.	MÉDECINE	Médecine (Anglais)	6 années	60	6000
		Médecine (Français)	6 années	10	6000
2.	MÉDECINE DENTAIRE	Médecine Dentaire (Anglais)	6 années	25	6000
3.	PHARMACIE	Pharmacie (Français)	5 années	5	6000

III. 3. L'admission est conditionnée par la réussite d'un EXAMEN D'ENTRÉE CONCURRENTIELLE EN LIGNE. L'examen se compose de **50 questions de biologie** sur un total de 500 questions qui, avec les livres de référence, sont affichées sur le site Web de l'université. Les questions disponibles sur notre site Web servent uniquement de GUIDE.

IV. CALENDRIER DE L'ADMISSION:

• **02.06.2020 – 31.07.2020, 15,30 heures (heure locale) - remplir et soumettre le formulaire de candidature en ligne** sans dépasser la date limite d'inscription; les candidats envoient leurs dossiers au Département international; les dossiers sont vérifiés et l'enregistrement validé par le Département international (**UNIQUEMENT SI LES DOSSIERS SONT COMPLETS**). **LES DOSSIERS REÇUS APRÈS CETTE DATE NE SERONT PAS VALIDÉS. NOUS NE PRENDRONS EN COMPTE QUE LES DOSSIERS QUI ONT ÉTÉ ENVOYÉS PAR LA POSTE OU PAR COURRIER AU BUREAU D'ENREGISTREMENT UNIVERSITAIRE OU AU DÉPARTEMENT INTERNATIONAL DANS LE DÉLAI MENTIONNÉ CI-DESSUS.**

• **02.09.2020** - tests de langue à choix multiples **en ligne** (anglais / français); les tests de langue sont



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020
Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020
Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020
Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România
[Tel: \(40\)256293389](tel:(40)256293389); Fax: (40)256490626
E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

organisés par le département de langue de l'université;

• **03.09.2020 – EXAMEN D'ENTRÉE CONCURRENTIEL EN LIGNE;**

• **03.09.2020** - une fois les articles notés, les résultats de l'examen en ligne, pour tous les programmes d'études, seront affichés sur le site Web de l'université;

• **04.09.2020 – 08.09.2020 – PREMIÈRE ÉTAPE DE CONFIRMATIONS:** les candidats déclarés provisoirement «ADMIS» ont l'obligation de confirmer leur place par e-mail à l'adresse suivante: admission@umft.ro . **Les candidats qui ne parviennent pas à confirmer leur place dans le délai mentionné perdent leur place. La confirmation de place doit être accompagnée du paiement par virement bancaire d'un frais de confirmation non remboursable de 200 euros, et les candidats doivent joindre à leur e-mail la copie scannée du virement bancaire / preuve de paiement.** Les candidats qui omettent de confirmer leur place ou ne joignent pas la preuve de paiement de la taxe de confirmation perdent automatiquement leur place, cette place étant redistribuée au candidat suivant sur la liste des candidats rejetés. **LE PAIEMENT DES FRAIS DE CONFIRMATION NE GARANTIT PAS L'ADMISSION DU CANDIDAT, CAR CELA DÉPEND FINALEMENT DE LA RÉCEPTION DE LA VALIDATION DE SON DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES/ÉQUIVALENT PAR LE CENTRE NATIONAL DE RECONNAISSANCE ET DE VALIDATION DES DIPLÔMES, AINSI QUE DU PAIEMENT COMPLET DES FRAIS DE SCOLARITÉ.**

Les listes seront affichés sur notre site web selon les critères suivants:

1. La moyenne obtenue à l'examen d'entrée concurrentiel en ligne;
2. La moyenne obtenue après application des critères de différenciation (pour les candidats ayant la même moyenne);
3. L'ordre alphabétique des candidats.

IMPORTANT!!!!!! - LES CANDIDATS REJETES PEUVENT PAYER LES FRAIS DE CONFIRMATION DANS LA PRÈMIERE ÉTAPE DE CONFIRMATIONS, MEME S'IL N'Y A AUCUNE PLACE VACANTE AU MOMENT RESPECTIF, SOUS LA RESERVE :

- a. si aucune place ne devient vacante, les frais de confirmation ne seront pas remboursés;
- b. si un candidat qui a payé les frais de confirmation ne reçoit pas la validation de son diplôme d'études secondaires/équivalent par le Centre National de Reconnaissance et de Validation des Diplômes, les frais de confirmation ne seront pas remboursés.



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

- **09.09.2020 – 10.09.2020** - le service comptable vérifie si les preuves de paiement des frais de confirmation ont été transmises par les candidats;
- **11.09.2020** - les listes PROVISOIRES après la première étape de confirmations seront affichés sur le site web de l'université;
- **14.09.2020 – 25.09.2020** - **paiement des frais de scolarité pour les candidats admis après la première étape de confirmations (les candidats doivent acquitter des frais de scolarité intégralement en un seul versement);**
- **30.09.2020** - le nombre de places libérées à la suite du non-paiement des frais de scolarité dans le délai imparti ou du retrait de certains candidats sera affiché sur le site web de l'université;
- **30.09.2020 - 02.10.2020 – DEUXIÈME ÉTAPE DE CONFIRMATIONS: les candidats initialement rejetés qui ont obtenu une moyenne supérieure à 5 (cinq) peuvent confirmer leur place dans cette seconde étape de confirmations, afin d'occuper les places libérées du fait du non-paiement des frais de scolarité dans le délai imparti ou du retrait de certains candidats, selon la liste publiée sur notre site web le 30.09.2020. La confirmation de place doit être envoyée par e-mail à l'adresse admission@umft.ro et doit être accompagnée d'une copie scannée de la preuve de paiement de 200 euros (frais non remboursables). LE PAIEMENT DES FRAIS DE CONFIRMATION NE GARANTIT PAS L'ADMISSION DU CANDIDAT, CAR CELA DÉPEND FINALEMENT DE LA RÉCEPTION DE LA VALIDATION DE SON DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES/ÉQUIVALENT PAR LE CENTRE NATIONAL DE RECONNAISSANCE ET DE VALIDATION DES DIPLÔMES, AINSI QUE DU PAIEMENT COMPLET DES FRAIS DE SCOLARITÉ.**
- **06.10.2020** - les listes provisoires, après la deuxième étape de confirmations, seront affichés sur le site web de l'université;
- **06.10.2020 - 06.11.2020** - le paiement des frais de scolarité pour les candidats admis après le deuxième tour de confirmation (les candidats doivent acquitter l'intégralité des frais de scolarité en un seul versement);
- **13. 11. 2020** – la date limite pour l'inscription des étudiants de première année.

V. DOCUMENTS D'ENREGISTREMENT

V. 1. Le dossier d'enregistrement doit être envoyé en **2 COPIES PAR POSTE / COURRIER ET 1**



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

COPIE PAR E-MAIL aux adresses international@umft.ro ou relint@umft.ro et doit contenir les documents suivants:

a) **Formulaire de candidature en ligne** - rempli par le candidat en accédant le site web – Annexe 1; **le formulaire doit être rempli exclusivement EN LIGNE**; ensuite, il doit être imprimé, signé par le candidat et envoyé dans le dossier;

b) **Formulaire de données personnelles** (télécharger le formulaire à partir de la section Téléchargement) – Annexe 2;

c) **Formulaire de demande** pour la reconnaissance et la validation du diplôme d'études secondaires / équivalent (télécharger le formulaire de la section Téléchargement) – **2 exemplaires originaux et 1 copie scannée**; (Annexe 3);

d) **Diplôme d'études secondaires / équivalent** - 2 copies certifiées conformes et 1 copie scannée **DANS LA LANGUE OFFICIELLE DU PAYS DANS LEQUEL LE DIPLÔME A ÉTÉ ÉMIS** et 2 traductions notariées en roumain (pour des dispositions spéciales concernant l'Apostille de La Haye ou d'autres authentications) des diplômes délivrés dans certains pays, voir le **chapitre VIII** "L'Apostille de La Haye et autres authentications");

e) **Relevé de notes finales du bac/ équivalent** - 2 copies certifiées conformes et 1 copie scannée **DANS LA LANGUE OFFICIELLE DU PAYS DANS LEQUEL LE DIPLÔME A ÉTÉ ÉMIS** et 2 traductions notariées en roumain (pour des dispositions particulières relatives à l'Apostille de La Haye ou autres authentications des diplômes délivrés dans certains pays, voir chapitre **VIII** "Apostille de La Haye et autres authentications");

f) **Attestation provisoire du bac** (qui comprend les notes finales obtenues à l'examen du baccalauréat/ équivalent) - 2 copies certifiées conformes et 1 copie scannée **DANS LA LANGUE OFFICIELLE DU PAYS DANS LEQUEL LE DOCUMENT A ÉTÉ ÉMIS** et 2 traductions notariées en roumain pour les candidats diplômés en 2020 (pour des dispositions particulières relatives à l'Apostille de La Haye ou autres authentications des attestations délivrés dans certains pays, voir chapitre **VIII** "Apostille de La Haye et autres authentications");

g) **Relevé de notes pour TOUTES LES ANNEES DU lycée (même si les résultats des deux dernières années peuvent également être trouvés dans le diplôme)** - 2 copies certifiées conformes et 1 copie scannée **DANS LA LANGUE OFFICIELLE DU PAYS DANS LEQUEL LE DOCUMENT A ÉTÉ ÉMIS** et 2 traductions notariées en roumain (pour des dispositions particulières relatives à



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

l'Apostille de La Haye ou autres authentications des documents d'études délivrés dans certains pays, voir chapitre VIII "Apostille de La Haye et autres authentications");

h) Certificat de naissance / Équivalent - 2 copies certifiées conformes et 1 copie scannée, 2 traductions notariées en roumain;

i) Licence de mariage - 2 copies certifiées conformes et 1 copie scannée et 2 traductions notariées en roumain (le cas échéant);

j) Carte d'identité ou passeport - 2 photocopies simples et 1 copie scannée;

k) Documents officiels, accompagnés de copies certifiées, reflétant la correspondance du nom et du prénom du candidat tels qu'ils figurent dans divers documents (acte de naissance, carte d'identité / passeport, documents d'étude) - le cas échéant;

l) 6 Photos (format passeport);

m) Certificat de santé en originale et copie certifiée. Si le certificat de santé a été délivré dans d'autres langues que le roumain, il doit être traduit en roumain. Le certificat de santé doit indiquer que:

- Le candidat a été vacciné contre l'hépatite B
- Le candidat souffre / ne souffre pas de maladies chroniques/contagieuses ni d'aucun trouble incompatible avec sa future profession
- Le candidat est physiquement et mentalement apte à poursuivre l'enseignement supérieur médical

n) Certificat international de langue selon les exigences spécifiées au chapitre IX (pour ceux qui ont déjà un tel certificat) - copie certifiées et copie simple (photocopie ou scan);

o) Preuve de paiement des frais de test de langue (50 euros) pour tous les candidats qui doivent passer le test de langue, selon les spécifications du chapitre IX de la présente méthodologie:

Les frais de 50 euros peuvent être payés par virement bancaire ou déposé sur le compte ci-dessous:

Nom de la banque: BANCA TRANSILVANIA, AGENTIA BAROC TIMISOARA

Adresse: Str. Palanca nr. 2, Piața Unirii, Timisoara, Roumanie

IBAN: RO53BTRL03604202A6896600

SWIFT: BTRLRO22TMA

BÉNÉFICIAIRE: UNIVERSITATEA DE MEDICINĂ ȘI FARMACIE «VICTOR BABEȘ» DIN TIMIȘOARA

NOM COMPLET (et correct) DU CANDIDAT



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babes”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

Avec la spécification FRAIS DE TEST DE LANGUE

p) **Déclaration notariée pour les citoyens roumains** souhaitant étudier en anglais/français, les frais de scolarité étant exprimés en euros, précisant qu'ils souhaitent s'inscrire dans la forme autofinancé, avec les frais en euros et que ils sont conscients du fait que leur situation financière ne peut changer que s'ils passent un nouveau examen d'entrée concurrentiel dans les mêmes conditions que les citoyens roumains qui demandent une place budgétisée ou une place avec les frais de scolarité en lei. Après un tel examen d'entrée, les candidats commencent leurs études dès la première année et uniquement en roumain;

q) **Les candidats qui obtiennent leur diplôme de baccalauréat/équivalent en 2020** et qui n'ont pas reçu leur diplôme de baccalauréat/équivalent avant la date limite de réception des dossiers, doivent soumettre une **déclaration notariale** attestant que, dans le cas qu'ils seront admis, ils soumettront, lors de l'inscription, le diplôme original (avec les copies et les traductions certifiées) jusqu'à une certaine date (la date est établie en fonction du pays où le diplôme a été délivré);

r) **Nous n'acceptons pas les résultats prédictifs ou provisoires. Les candidats diplômés d'une école fonctionnant selon le système britannique et obtenant leurs résultats finaux après la date limite de pré-inscription, ne seront acceptés qu'une fois qu'ils auront pu soumettre les résultats finaux obtenus à leur examen de baccalauréat / équivalent;**

s) **1 dossier en carton;**

t) **Pour les citoyens italiens** dont l'acte de naissance ne mentionne pas le nom complet de leurs parents, les documents d'enregistrement doivent contenir un document officiel reprenant les noms complets des parents (copie certifiée conforme et traduction notariée en roumain).

u) **Preuve du paiement des frais de traitement du dossier de 150 euros (non remboursable),** versée dans le compte bancaire suivant:

Nom de la banque: BANCA TRANSILVANIA, AGENȚIA BAROC TIMISOARA

Adresse: Str. Palanca nr.2, Piața Unirii, Timisoara, Romania

IBAN: RO53BTRL03604202A6896600

SWIFT: BTRLRO22TMA

**BÉNÉFICIAIRE : UNIVERSITATEA DE MEDICINA SI FARMACIE “VICTOR BABES”
DIN TIMISOARA**

NOM COMPLET ET CORRECT DU CANDIDAT

FRAIS DU TRAITEMENT DU DOSSIER



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020
Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020
Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020
Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România
[Tel: \(40\)256293389](tel:(40)256293389); Fax: (40)256490626
E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

V. 2. Les documents énumérés sous V.1 doivent être envoyés par e-mail et par la poste/courrier recommandé à l'adresse ci-dessous:

Agnes Balint

Șef Birou Relații Internaționale

Universitatea de Medicină și Farmacie “Victor Babeș” din Timișoara

P-ta E. Murgu 2

300041 Timisoara, Romania

Tel: +40 256 434418

Fax: +40 256 220482

E-mail: relint@umft.ro

VI. DISPOSITIONS SPÉCIALES

VI. 1. L'UNIVERSITÉ N'A PAS D'ACCORD DE COOPÉRATION OU DE REPRÉSENTATION AVEC DES ORGANISMES INTERMÉDIAIRES DE L'INSCRIPTION DES CANDIDATS. LES CANDIDATS QUI SOUHAITENT SOUMETTRE LEURS DOCUMENTS PAR UN AGENT / AGENCE NE PROFITENT D'AUCUN AVANTAGE PAR RAPPORT AUX CANDIDATS QUI POSTULENT INDEPENDAMMENT. LES CANDIDATS ASSURENT LA RESPONSABILITE ET L'AUTHENTICITE DES DOCUMENTS SOUMIS, MEME SI LES DOCUMENTS ONT ETE SOUMIS PAR UN AGENT / AGENCE.

VI. 2. Les candidats sont priés de s'assurer qu'il n'y a pas de disparités dans la façon dont leurs noms sont orthographiés sur leurs différents documents. Tous les documents doivent porter **EXACTEMENT** le même nom de famille et prénom(s). Les dossiers contenant des disparités dans l'orthographe des noms des candidats seront automatiquement rejetés.

VI. 3. L'université n'accepte pas des documents télécopiés, photocopies simples ou des dossiers incomplets. Les copies certifiées conformes doivent porter la signature originale et le cachet de la personne/institution qui a effectué l'authentification.

VI. 4. Les candidats doivent soumettre les **DOCUMENTS D'ETUDES ORIGINAUX** à l'inscription. Les documents d'études originaux restent avec la faculté tout au long de la période de scolarisation de l'étudiant (selon les exigences de la législation roumaine).



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

VI. 5. Les candidats ont l'obligation de soumettre **EXCLUSIVEMENT** les documents demandés dans la liste des documents d'enregistrement (chapitre V). Tous les autres documents (cv, lettre de recommandation, lettre de motivation, preuve d'activités extracurriculaires, etc.) ne seront pas pris en compte.

VI. 6. Les candidats peuvent postuler pour **UN SEUL PROGRAMME D'ETUDES** au sein d'une seule faculté (médecine, médecine dentaire, pharmacie); leur option ne peut pas être modifiée après la fin de la période d'enregistrement pour l'examen d'entrée concurrentiel en ligne.

VI. 7. Les dossiers incomplets ou les dossiers complétés à la fin de la période d'inscription (**31.07.2020**) **NE SERONT PAS VALIDES ET SERONT REJETES.**

VII. LA RECONNAISSANCE ET LA VALIDATION DES DIPLOMES

VII. 1. Les candidats des pays de l'UE, de la Confédération suisse ou de l'EEE doivent faire approuver leurs documents d'étude par le Centre national pour la reconnaissance et la validation des diplômes (CNRED www.cnred.edu.ro) AVANT l'inscription à l'année universitaire 2020 - 2021. Le département international de l'université transmet les documents au Centre national pour la reconnaissance et la validation des diplômes (à l'exception des cas relevant des dispositions spéciales du CNRED).

VII. 2. Les citoyens roumains ayant un diplôme de baccalauréat/équivalent à l'étranger doivent accéder le site du CNRED afin d'obtenir des informations complètes sur la reconnaissance et la validation de leur diplôme: <https://www.cnred.edu.ro/fr/equivalence-du-diplome-de-baccalaureat-obtenu-a-letranger>

VII. 3. Outre les documents d'enregistrement communs, le CNRED exige quelques documents supplémentaires pour les pays énumérés ci-dessous (la liste n'est pas exhaustive):

- **Espagne** - Pruebas de Aptitud para el Acceso a la Universidad, calificación Apto - 2 copies avec l'Apostille de La Haye et 2 traductions notariées en roumain;
- **Grèce** - Panellinies Exetaseis – certificate of having passed the national exams - 2 copies avec l'Apostille de La Haye et 2 traductions notariées en roumain;
- **Les Etats Unis** - Scholastic Aptitude Test (SAT) ou ACT – 2 copies avec l'Apostille de La Haye et 2 traductions notariées en roumain.

VII. 4. Pour plus d'informations sur le processus de validation des diplômes, accédez le site du Centre National pour la Reconnaissance et Validation des Diplômes <https://www.cnred.edu.ro/fr>



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020
Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020
Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020
Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România
[Tel: \(40\)256293389](tel:(40)256293389); Fax: (40)256490626
E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

VIII. L'APOSTILLE DE LA HAYE ET D'AUTRES AUTHENTIFICATIONS

VIII. 1. L'apostille est un sceau ou un formulaire imprimé constitué de 10 champs standard numérotés qui certifie la signature (et la capacité de ce qui l'a placé) et de l'exactitude du sceau / timbre sur le document qui doit être certifiée.

VIII. 2. Les Apostilles sont apposées par *les autorités compétentes* désignées par le gouvernement d'un État qui est partie à la convention.

VIII. 3. L'Apostille de La Haye est demandée pour les diplômes des pays qui sont parties à l'Apostille de La Haye, délivrés par les autorités compétentes des pays émetteurs. L'Apostille de La Haye est obligatoire pour les diplômes **d'Italie, de Grèce, d'Espagne, du Portugal et de Chypre**, les autres pays européens étant exceptés.

VIII. 4. Les diplômes délivrés dans les pays qui ne sont pas parties à l'Apostille de La Haye doivent être authentifiés ou accompagnés d'un certificat d'authentification émanant des autorités compétentes des pays d'émission. La légalisation / authentification est effectuée par le Ministère des Affaires Etrangères du pays émetteur et l'Ambassade / Bureau consulaire de Roumanie dans le pays émetteur **ET** par le Ministère des Affaires Etrangères dans le pays émetteur et l'Ambassade / Bureau Consulaire du pays émetteur en Roumanie; pour les pays où la Roumanie n'a pas de mission diplomatique ou les pays qui n'ont pas de mission diplomatique en Roumanie, les documents d'étude seront légalisés par le Ministère de l'Education et le Ministère des Affaires Etrangères du pays émetteur.

VIII. 5. L'exemption de légalisation / authentification est autorisée par la loi d'un traité international auquel la Roumanie est partie ou sur une base de réciprocité.

VIII. 6. Pour plus d'informations sur l'Apostille de La Haye et l'authentification des documents d'études, veuillez consulter:

- <https://www.cnred.edu.ro/fr/reconnaissance-etudes-citoyens-europeens-admission-niveau-licence-en-Roumanie>
- <https://www.cnred.edu.ro/fr/liste-des-pays-pour-lesquels-est-demandee-lauthentification-des-documents-detudes>

IX. EXIGENCES LINGUISTIQUES

IX.1. Les candidats qui souhaitent étudier en anglais ou en français **DOIVENT** passer un test de langue **en ligne** sous la forme d'un test à choix multiples organisé par le département de langue de notre



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

université, test qui sera marqué avec "RÉUSSE" ou "ECHOUE". Le teste sera effectué le **02.09.2020**, selon la liste des candidats inscrits à l'examen d'entrée concurrentiel, à condition que les candidats aient acquitté les frais pour le test de langue (50 euros, non remboursables). La liste des candidats prévus pour le test de langue sera affichée sur le site web de l'université le vendredi **31.08.2020**.

IX.2. La réussite du test de langue est une condition éliminatoire et obligatoire pour l'inscription des candidats à l'examen d'entrée en ligne.

IX.3. Les candidats suivants NE doivent pas passer un test de langue (à condition qu'ils présentent des documents justificatifs, en copie légalisée conforme):

- Les candidats provenant de pays où la langue officielle est la même que la langue du programme d'études pour lequel ils ont postulé (pour les candidats aux programmes d'études anglais et français), et qui peuvent prouver avec des documents officiels (université, école secondaire, lycée) qu'ils ont terminé leurs études **DANS** la langue respective;
- Les candidats qui ont étudié et obtenu un diplôme d'études secondaires dans la langue d'étude, indépendamment de leur nationalité ou pays d'origine, et qui peuvent prouver avec des documents officiels qu'ils ont terminé leurs études **DANS** la langue respective;
- Les candidats qui ont obtenu un Baccalauréat International (PDBI/Programme Diplôme Baccalauréat International; Diplôme du Baccalauréat Européen (BE); IGCE - International General Certificate of Education, GCE / General Certificate of Education – Advanced Level) dans la langue d'étude, si elle correspond à la langue du programme d'études pour lequel ils ont postulé;
- Les candidats qui ont obtenu un certificat de langue internationale (**minimum B2**), comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Langue d'étude	Certificats de langues acceptées (minimum B2)
Anglais	Cambridge ESOL certificates: - FCE / First Certificate in English - CAE / Cambridge Advanced in English - CPE / Cambridge Proficiency in English Certificates issued by Michigan University: - ECCE / Examination for the Certificate of Competency in English



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

	<ul style="list-style-type: none">- ECPE / Examination for the Certificate of Proficiency in English IELTS certificate: <ul style="list-style-type: none">- scored at least 6 / „competent user”- Pearson LCCI Certificate in ESOL International TOEFL certificates: <ul style="list-style-type: none">- TOEFL iBT- TOEIC Trinity College London certificates: <ul style="list-style-type: none">- ISE II - minimum pass in all skills
Français	<ul style="list-style-type: none">DELFDALFTCF

IX.4. Les candidats qui ont un certificat de langue selon le tableau ci-dessus sont priés de le soumettre en copie certifiée, ainsi que les documents d'enregistrement, dans la période fixée par les présentes conditions d'admission.

IX.5. Nous ne prendrons en compte que les certificats de langue listés dans le tableau ci-dessus, et seulement si la langue pour laquelle le certificat a été délivré correspond au programme d'études choisi par le candidat.

X. L'EXAMEN D'ENTRÉE CONCURRENTIEL EN LIGNE ET LES RÉSULTATS

X. 1. Pour les programmes d'études de premier cycle (300 - 360 ECTS) enseignés en anglais / français, le concours d'entrée en ligne consiste en un examen à choix multiples qui aura lieu **le 3 septembre 2020, à une heure qui sera annoncée à une date ultérieure.**

X. 2. Pour l'examen à distance par questions à choix de réponse, il est possible d'utiliser uniquement la solution technique fournie par l'UMFVBT, en utilisant la plate-forme classmarker.com. La plate-forme d'examen est accessible par tout dispositif qui emploie un navigateur internet et qui est connecté à l'internet (ordinateur de bureau, ordinateur portable, tablette, smartphone).

X. 3. La responsabilité regardant la connexion d'internet nécessaire au soutien de l'examen en ligne appartient entièrement au candidat.



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: [\(40\)256293389](tel:(40)256293389); Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

X. 4. L'examen en ligne est un examen écrit sous la forme d'un test de questions à choix multiples, composé de 50 questions de biologie.

X. 5. Le score minimal nécessaire à la réussite de l'examen est de 50% du score maximal possible d'être obtenu; la note 5 lui sera attribuée.

X. 6. Les sujets de l'examen d'entrée en ligne sont établis sur la base des questions à choix multiples et des documents de référence publiés sur le site Web de l'université par le comité d'admission, et seront transférés sur une clé USB placée dans une enveloppe scellée.

X. 7. L'enveloppe sera descellée et les questions téléchargées sur la plateforme par les représentants du comité d'admission, deux heures avant le début de l'examen.

X. 8. Le lien pour accéder au test sera disponible sur le site de l'université au moins 24 heures avant le début de l'examen. Les candidats pourront accéder au lien et commencer l'examen dans un intervalle de 10 minutes à partir du moment établi pour le début de l'examen. Après cet intervalle, les étudiants ne pourront pas accéder à la plateforme et seront déclarés absents.

X. 9. Le temps alloué pour résoudre le test est de 60 minutes. Une fois cette période terminée, le système interrompra automatiquement le processus de test, et seules les questions auxquelles il aura été répondu dans cet intervalle de temps seront prises en compte. Le moment de l'examen est en partie individuel pour chaque candidat et commence, individuellement, à partir du moment où le candidat examiné a accédé au test proprement dit.

X. 10. Chaque question est associée à 5 variantes de réponse (notées de A à E). Les tests consistent en des questions avec soit une seule bonne réponse, soit plusieurs réponses correctes (2, 3 ou 4 bonnes réponses). Les questions avec une seule réponse correcte seront précédées du signe «*». La responsabilité de marquer les questions avec une seule réponse correcte appartient au président du comité d'admission. Le pourcentage de questions avec une seule réponse correcte est d'environ 20%.

X. 11. Les questions seront affichées par le système d'une manière aléatoire différente d'un candidat à l'autre. L'ordre dans lequel le système affichera les réponses à chaque question sera aléatoire et différent d'un candidat à l'autre.

X. 12. Les questions seront affichées une par page. L'élève ne peut passer à la question suivante que s'il a répondu à la question en cours. Le test peut être lu de manière unidirectionnelle et incrémentielle (après avoir répondu à une question, l'étudiant ne peut pas revenir à la réponse respective).



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

X. 13. La plate-forme d'examen ne permet pas d'imprimer la page ou de copier et coller le texte. La plate-forme d'examen surveille automatiquement les adresses IP des connexions des candidats, les paramètres de la connexion, le nombre de navigateurs Web qui accèdent à la plate-forme à partir d'un seul système, ainsi que le nombre de connexions pour un système d'identification unique de l'étudiant sur la plateforme d'examen. La plateforme d'examen avertit les administrateurs de toute tentative de fraude (par exemple, une tentative d'un candidat d'ouvrir un test pour un identifiant unique plusieurs fois). Toute tentative de fraude à l'examen en ligne sera résolue par l'élimination du candidat de l'examen.

X. 14. La plateforme d'examen à distance stockera en partie toutes les informations pertinentes sur la réussite de l'examen pour chaque candidat: l'heure de début, l'heure de fin, l'adresse IP de la connexion, les réponses données à chaque question en partie.

X. 15. Le score obtenu est automatiquement calculé par le système, à la fin de l'examen, étant automatiquement communiqué à la fois au candidat et au comité d'admission.

X. 16. À la fin de l'examen, le candidat examiné reçoit un message l'informant du nombre de points qu'il a obtenu et, si l'examen est réussi, le système émet un certificat de réussite, contenant un numéro de série unique et un duplicata disponible dans les archives électroniques de la plateforme d'examen. L'enregistrement ou l'impression du certificat de passe est facultatif et a un caractère purement informatif.

X. 17. Le test à choix multiple consiste en des questions à réponse unique (valant 4 points) et des questions à réponse multiple (valant 5 points). Un examen est considéré comme réussi lorsque l'étudiant a obtenu 50% du score le plus élevé possible.

X. 18. Pour les questions à réponse unique, le score correspondant (4 points) est obtenu si l'étudiant a coché exclusivement la bonne réponse. Dans toute autre circonstance, le score sera de 0.

X. 19. Pour les questions à réponses multiples, le score est calculé en obtenant la fraction du score le plus élevé (5 points) équivalente à la fraction entre le nombre de bonnes réponses vérifiées par le candidat (numérateur) et le nombre total de bonnes réponses (dénominateur).

X. 20. Pour les questions à réponses multiples, la solution technique permet au candidat de vérifier un nombre de réponses inférieur ou égal au nombre de réponses correctes. Si, par exemple, la question a deux bonnes réponses, le candidat peut cocher une ou deux réponses. Si la question a trois bonnes



réponses, le candidat peut cocher une, deux ou trois réponses. Si la question a quatre bonnes réponses, le candidat peut cocher une, deux, trois ou quatre réponses.

Exemples

Questions avec une seule réponse juste (marquée d'un *). Elles valent 4 points

	A	B	C	D	E	Totale	
Réponse juste		X				1	Dénominateur
Réponse de l'étudiant		X					
La notation		1				1	Numérateur
Score obtenu	1/1 * 4(points) = 4						

	A	B	C	D	E	Totale	
Réponse juste		X				1	Dénominateur
Réponse de l'étudiant		X	X				
La notation		0	0			0	Numérateur
Score obtenu	0/1 * 4(points) = 0						

	A	B	C	D	E	Totale	
Réponse juste		X				1	Dénominateur
Réponse de l'étudiant			X				
La notation			0			0	Numérateur
Score obtenu	0/1 * 4(points) = 0						

Remarque: Le score minimum pour une question est de 0 points

Questions avec plusieurs réponses justes (2, 3 ou 4 réponses justes). Elles valent 5 points.



	A	B	C	D	E	Totale	
Réponse juste	X	X	X			3	Dénominateur
Réponse de l'étudiant	X	X	X				
La notation	1	1	1	0	0	3	Numérateur
Score obtenu	$3/3 * 5(\text{points}) = 5$						

	A	B	C	D	E	Totale	
Réponse juste	X	X	X			3	Dénominateur
Réponse de l'étudiant	X	X					
La notation	1	1	0	0	0	2	Numérateur
Score obtenu	$2/3 * 5(\text{points}) = 3.33$						

	A	B	C	D	E	Totale	
Réponse juste	X	X	X	X		4	Dénominateur
Réponse de l'étudiant	X						
La notation	1	0	0	0	0	1	Numérateur
Score obtenu	$1/4 * 5(\text{points}) = 1.25$						

	A	B	C	D	E	Totale	
Réponse juste	X	X	X			3	Dénominateur
Réponse de l'étudiant	X	X		X			
La notation	1	1	0	0	0	2	Numérateur
Score obtenu	$2/3 * 5(\text{points}) = 3.33$						

	A	B	C	D	E	Totale	
--	---	---	---	---	---	--------	--



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

Réponse juste	X	X				2	Dénominateur
Réponse de l'étudiant	X		X				
La notation	1	0	0	0	0	1	Numérateur
Score obtenu	1/2 * 5(points) = 2.5						

X. 21. Si à la dernière place il y a plusieurs candidats avec la même moyenne, ils seront **différenciés** selon les **critères** suivants:

- la moyenne arithmétique des notes obtenues en biologie au lycée;
- la moyenne arithmétique des notes obtenues en chimie au lycée;
- la moyenne arithmétique des moyennes annuelles au lycée.

X. 22. Les résultats de l'examen d'entrée concurrentiel en ligne seront affichés sur le site web de l'université, le jour de l'examen, le **03.09. 2020**.

X. 23. Les listes contiendront les catégories de candidats suivantes:

- Candidats admis, en fonction du nombre de places disponibles, dans l'ordre suivant:

1. La moyenne obtenue à l'examen d'entrée concurrentiel en ligne;
2. La moyenne obtenue après application des critères de différenciation, dans le cas de candidats présentant la même moyenne;
3. L'ordre alphabétique des candidats.

- Candidats rejetés, le cas échéant.

X. 24. Les candidats sont classés par ordre décroissant de leurs moyennes obtenues à l'examen d'entrée concurrentiel en ligne, en fonction du nombre de places disponibles pour chaque programme d'études.

X. 25. L'admission finale des candidats dépend de:

- la participation et la réussite des candidats à l'examen d'entrée concurrentiel en ligne, dans l'ordre décroissant de la moyenne obtenue, comme stipulé dans la présente méthodologie (les candidats doivent obtenir une moyenne minimale de 5);

- le paiement de la taxe de confirmation dans les délais impartis

- si les candidats ont obtenu la validation de leur diplôme d'études secondaires/équivalent par le CNRED;

- le paiement intégral des frais de scolarité.



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020
Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020
Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020
Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România
[Tel: \(40\)256293389](tel:(40)256293389); Fax: (40)256490626
E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

- le paiement des frais d'inscription de 100 lei (à payer au bureau financier de l'université, avant l'inscription finale)

- la soumission des documents d'étude ORIGINAUX lors de l'inscription définitive.

X. 26. Les documents d'enregistrement des candidats qui ont été rejetés ou se sont retirés peuvent être récupéré par le candidat, conformément aux Annexe 4 ou par une personne mandatée, conformément aux Annexe 5. Les candidats qui souhaitent faire envoyer leurs documents par la poste / courrier doivent envoyer une demande par e-mail au département international et les candidats supporteront les frais d'expédition.

X. 27. Les dossiers qui n'ont pas été récupérés seront éliminés le 31 décembre 2021.

XI. CONTESTATIONS/RECOURS

XI. 1. L'examen en ligne utilisant le formulaire de questions à choix multiples ne peut être contesté.

XII. CONFIRMATION DE PLACE OBTENU À L'EXAMEN D'ENTRÉE CONCURRENTIEL EN LIGNE

LA PREMIÈRE ÉTAPE DE CONFIRMATIONS

XII.1. 04.09.2020 – 08.09.2020: les candidats déclarés «ADMIS» ont l'obligation de confirmer leur place par e-mail à l'adresse suivante: admission@umft.ro . **Les candidats qui ne parviennent pas à confirmer leur place dans le délai mentionné perdent leur place. La confirmation de place doit être accompagnée du paiement par virement bancaire d'un frais de confirmation non remboursable de 200 euros, et les candidats doivent joindre à leur e-mail la copie scannée du virement bancaire / preuve de paiement.** Les candidats qui omettent de confirmer leur place ou ne joignent pas la preuve de paiement de la taxe de confirmation perdent automatiquement leur place, cette place étant redistribuée au candidat suivant sur la liste des candidats rejetés. **LE PAIEMENT DES FRAIS DE CONFIRMATION NE GARANTIT PAS L'ADMISSION DU CANDIDAT, CAR CELA DÉPEND FINALEMENT DE LA RÉCEPTION DE LA VALIDATION DE SON DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES/ÉQUIVALENT PAR LE CENTRE NATIONAL DE**



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

RECONNAISSANCE ET DE VALIDATION DES DIPLÔMES, AINSI QUE DU PAIEMENT COMPLET DES FRAIS DE SCOLARITÉ.

Les listes seront affichés sur notre site web selon les critères suivants:

1. La moyenne obtenue à l'examen d'entrée concurrentiel en ligne;
2. La moyenne obtenue après application des critères de différenciation (pour les candidats ayant la même moyenne);
3. L'ordre alphabétique des candidats.

IMPORTANT!!!!!! LES CANDIDATS REJETES PEUVENT PAYER LES FRAIS DE CONFIRMATION DANS LA PREMIERE ÉTAPE DE CONFIRMATIONS, MEME S'IL N'Y A AUCUNE PLACE VACANTE AU MOMENT RESPECTIF, SOUS LA RESERVE :

- a. si aucune place ne devient vacante, les frais de confirmation ne seront pas remboursés;
- b. si un candidat qui a payé les frais de confirmation ne reçoit pas la validation de son diplôme d'études secondaires/équivalent par le Centre National de Reconnaissance et de Validation des Diplômes, les frais de confirmation ne seront pas remboursés.

LA DEUXIÈME ÉTAPE DE CONFIRMATIONS

XII.2. 30.09.2020 – 02.10.2020: les candidats initialement rejetés qui ont obtenu une moyenne supérieure à 5 (cinq) peuvent confirmer leur place dans cette seconde étape de confirmations, afin d'occuper les places libérées du fait du non-paiement des frais de scolarité dans le délai imparti ou du retrait de certains candidats, selon la liste publiée sur notre site web le **30.09.2020**. La confirmation de place doit être envoyée par e-mail à l'adresse admission@umft.ro et doit être accompagnée d'une copie scannée de la preuve de paiement de 200 euros (frais non remboursables). **LE PAIEMENT DES FRAIS DE CONFIRMATION NE GARANTIT PAS L'ADMISSION DU CANDIDAT, CAR CELA DÉPEND FINALEMENT DE LA RÉCEPTION DE LA VALIDATION DE SON DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES/ÉQUIVALENT PAR LE CENTRE NATIONAL DE RECONNAISSANCE ET DE VALIDATION DES DIPLÔMES, AINSI QUE DU PAIEMENT COMPLET DES FRAIS DE SCOLARITÉ.**

XII.3. Les candidats rejetés qui ne confirment pas leur place ni dans la première étape, ni dans la deuxième étape des confirmations, ne peuvent postuler pour une place disponible, même s'il



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babes”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020
Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020
Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020
Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România
[Tel: \(40\)256293389](tel:(40)256293389); Fax: (40)256490626
E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

reste des places vacantes.

XIII. FRAIS

XIII.1. Frais pour l'examen d'entrée concurrentiel en ligne et pour l'inscription

Frais destinés à couvrir la participation du candidat à l'examen d'entrée concurrentiel en ligne et l'inscription à un programme d'études en anglais / français:

- Frais pour traitement du dossier - 150 euros (**non remboursable**) - payé par virement bancaire
- Frais de test de langue, pour les tests effectués dans notre université - 50 euros - payé par virement bancaire
- Frais de confirmation - 200 euros (**non remboursable**) - payé par virement bancaire
- Les frais d'inscription de 100 Lei (pour les candidats RO/UE/EEE/CH admis), payés directement au bureau financier de l'université, avant de compléter l'inscription.

XIII.2. Frais de scolarité – 6000 euros/ année

- **Les frais de scolarité sont établis en euros.**
- Les frais de scolarité **ne seront PAS remboursés** si les candidats admis ont finalisé leurs inscriptions et ont signé le contrat d'études pour l'année d'études respective!
- **Le montant des frais de scolarité ne change pas pendant l'année universitaire.**
- **Le montant des frais de scolarité demeure la même au cours de la période de l'étude, à**

l'exception des cas où la période concernée a été dépassé.

XIII.3. Quel que soit le montant des frais de scolarité, tous les citoyens RO, UE, EEE, CH qui souhaitent s'inscrire dans le mode auto-financé à base de taxes, à l'un des programmes d'études enseignés en anglais ou en français, doivent s'acquitter de la taxe (les frais de scolarité) **ENTIÈREMENT, PAR VIREMENT BANCAIRE, AVANT D'ÊTRE INSCRIT**, dans la période indiquée dans la présente méthodologie. L'argent doit être transféré sur le compte ci-dessous et les commissions bancaires sont à la charge du candidat:

Nom de la banque: BANCA TRANSILVANIA, AGENȚIA BAROC TIMISOARA

Adresse: Str. Palanca nr. 2, Piața Unirii, Timisoara, Romania

IBAN: RO53BTRL03604202A6896600

SWIFT: BTRLRO22TMA

BENEFICIAIRE : UNIVERSITATEA DE MEDICINA SI FARMACIE “VICTOR BABES”



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

DIN TIMISOARA

LE NOM COMPLET ET CORECT DU CANDIDAT.....

FRAIS DE SCOLARITE

XIII.4. Le paiement intégral des frais de scolarité est une condition préalable à l'inscription officielle d'un candidat admis. La preuve du paiement des frais de scolarité (copie du virement bancaire / mandat) doit être envoyée au Département international par e-mail à: admission@umft.ro, au plus tard à la date limite spécifiée dans la présente méthodologie. Lors de l'inscription, les candidats doivent soumettre cette preuve de paiement des frais de scolarité ensemble avec le reste des documents.

XIII.5. Si les candidats ne parviennent pas à payer les frais de scolarité dans les délais impartis, ils perdront automatiquement leur place, et la place sera redistribué au candidat suivant sur la liste dans l'ordre dans lequel ils apparaissent sur la liste, à condition que le candidat a payé les frais de confirmation.

XIII.6. Candidats qui n'ont pas finalisé leur inscription, qui abandonnent leur place ou qui se retirent des études avant l'inscription et avant de signer le contrat d'études peuvent demander le remboursement des frais de scolarité, s'ils remplissent et soumettent une demande de remboursement - Annexe 7. L'université doit rembourser les frais correspondants dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date à laquelle la demande a été enregistrée par le département international. Les demandes de remboursement doivent être envoyées aux adresses d'e-mail suivantes: contab@umft.ro et international@umft.ro. **LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ SOUS LES DÉLAIS INDIQUÉS DANS CETTE MÉTHODOLOGIE EST EXCLUSIVEMENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DU BUREAU DE LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT INTERNATIONAL.**

XIII.7. Toutes les informations se rapportant à tout type de frais, paiements / remboursements peuvent être obtenus bureau de comptabilité financière du Département international, par e-mail à: contab@umft.ro.

XIV. ENREGISTREMENT ET INSCRIPTION

XIV.1. Les candidats de Roumaine (RO), de l'Union européenne (UE), de l'Espace économique européen (EEE) et de la Confédération suisse (CH) peuvent s'inscrire dans des programmes d'études en anglais / français à condition de remplir **TOUTES** les conditions énumérées ci-dessous:



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

- a. Après l'examen d'entrée concurrentiel en ligne, ils ont été déclarés «ADMIS» selon la moyenne obtenue à l'examen en ligne.
- b. Ils ont obtenu la validation de leur diplôme d'études secondaires / équivalentes par le Centre national de reconnaissance et de validation des diplômes.
- c. Ils satisfont aux exigences linguistiques définies au chapitre IX.
- d. Ils ont confirmé leur place dans les délais et dans les conditions stipulées dans la présente Méthodologie.
- e. Ils ont payé intégralement tous les frais stipulés dans la présente Méthodologie (les frais de traitement, les frais pour le test de langue, les frais de confirmation, les frais de scolarité, les frais d'inscription, tels que spécifiés au Chapitre XIII - FRAIS) dans les délais stipulés.
- f. Leur certificat médical a été visé par le médecin de l'université.

XIV. 2. Les documents soumis par les candidats de Roumanie (RO), de l'Union européenne (UE), de l'Espace économique européen (EEE) et de la Confédération suisse (CH) qui ont été admis aux programmes d'études en anglais / français seront traités par le département international de l'université qui les approuvera et émettra un ordre d'inscription provisoire qui sera signé par le recteur de l'université.

XIV. 3. Les citoyens RO, UE, EEE, CH admis en première année doivent se rendre au secrétaire de leur faculté respective et signer un contrat d'étudiant (en deux exemplaires), dans le délai fixé, aux heures de bureau habituelles: du lundi au vendredi de 12h00 à 15h00. Le contrat d'étudiant ne peut être signé que personnellement. L'ordre d'inscription provisoire signé par le recteur (en copie) doit être accompagné des documents suivants (copies):

- Le certificat de validation du diplôme d'études secondaires / équivalent;
- Certificat de langue pour la langue d'étude (anglais ou français);
- Documents officiels notariés attestant que le candidat était dispensé du test de langue, le cas échéant;
- Preuve de paiement des frais de scolarité signés par le département financier de l'université;
- Preuve de paiement des frais d'inscription.



UMFT

Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020

Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020

Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020

Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România

Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626

E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

XIV. 4. L'ordre d'inscription provisoire est valable jusqu'à la dernière inscription des candidats, mais au plus tard le 2 décembre 2020, après que le département international a transmis les dossiers complets des candidats RO, UE, EEE, CH admis aux secrétaires des facultés.

XIV. 5. Les candidats de Roumanie (RO), de l'Union européenne (UE), de l'Espace économique européen (EEE) et de la Confédération suisse (CH) admis aux études de premier cycle ont l'obligation de présenter leur diplôme d'études secondaires / équivalent EN ORIGINAL au département international au plus tard à la date limite établi pour l'inscription dans l'année académique.

XIV. 6. Les candidats admis qui n'ont pas reçu leur diplôme d'études secondaires / l'équivalent avant la date limite d'inscription doivent soumettre un affidavit notarié dans lequel ils s'engagent à soumettre le document original (plus des copies notariées et leurs traductions) jusqu'à une certaine date (la date limite est fixée en fonction du pays qui a émis le document d'étude).

XIV. 7. Les candidats RO/UE/EEE/CH admis qui ne présenteront pas le diplôme d'études secondaires / l'équivalent en original dans les délais impartis seront expulsés.

XIV. 8. Les candidats RO/UE/EEE/CH admis qui ne finalisent pas leurs inscription avant la date limite fixée ne peuvent plus s'inscrire.

XIV. 9. L'inscription des candidats RO/UE/EEE/CH admis est conditionnée par un ordre d'inscription signé par le recteur, le paiement des frais de scolarité et la signature du contrat de l'étudiant.

XV. DISPOSITIONS FINALES

XV.1. Toute réglementation divergente qui peut être trouvée dans les versions précédentes de la méthodologie d'admission pour les citoyens de l'UE / EEE / CH est par la présente abrogée.

XVI. ANNEXES

Annexe 1 – Formulaire de candidature en ligne (doit être rempli EXCLUSIVEMENT en ligne, sur le site de l'université, imprimé, signé par le candidat et ensuite soumis avec les documents d'enregistrement)

Annexe 2 – Formulaire de données personnelles

Annexe 3 – Demande de reconnaissance du diplôme d'études secondaires / équivalent par le CNRED

Annexe 4 – Demande de retrait des documents d'enregistrement – par le candidat

Annexe 5 – Affidavit pour le retrait des documents d'enregistrement soumis – par une personne mandatée



UMFT
Universitatea de
Medicină și Farmacie
„Victor Babeș”
din Timișoara

Code Regulation: UMFVBT-REG- DRI/38/2020
Annexe à H.S. no 12/6022/27.05.2020
Approuvé par H.C.A. 5821/21.05.2020
Addr.: P-ța Eftimie Murgu nr. 2, Timișoara,
cod 300041, România
Tel: (40)256293389; Fax: (40)256490626
E-mail: rectorat@umft.ro; www.umft.ro

Annexe 6 – Conditions minimales pour l'accès à l'enseignement supérieur en Roumanie - la liste des diplômes reconnus

Annexe 7 - Demande de remboursement des frais de scolarité

Recteur,

Prof. univ. dr. Octavian Marius CREȚU

Directeur Département International

Prof. Univ. Dr. Claudia Borza

Bureau juridique,

C. j. dr. Codrina Mihaela Levai